

Communiqué de presse

Orléans, le vendredi 24 avril 2015

Assemblée Générale Constitutive de l'association Agreen Tech Valley - Vallée numérique du végétal -

Le végétal est un secteur stratégique pour l'économie. Considéré comme un des grands secteurs technologiques des années à venir, il dispose d'un potentiel de développement national et international très important. Afin de saisir au mieux les opportunités ainsi offertes il est indispensable de maîtriser les technologies numériques au cœur de ces évolutions et d'en assurer la promotion en fédérant l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Le projet de Vallée Numérique du Végétal est né à Orléans, capitale de la région Centre Val de Loire et pôle économique, sur la base des actifs présents sur le territoire orléanais et d'un pôle d'excellence en construction. Cette Vallée ambitionne d'être LA référence nationale de la thématique numérique au service du végétal. L'objectif est ainsi de donner une très forte visibilité internationale aux acteurs et d'accroître l'attractivité du territoire orléanais.

Afin de fédérer les actifs et d'animer l'écosystème, l'Assemblée Générale Constitutive de l'association Agreen Tech Valley s'est réunie ce jour, **vendredi 24 avril 2015**. Cette assemblée a pour but de valider les statuts de l'association.

Le Conseil d'Administration provisoire a été désigné. Présidé par Xavier Beulin, il est constitué des membres fondateurs, à savoir :

SOFIPROTEOL
AXEREAAL
JOHN DEERE - European Technology Innovation Center (ETIC)
KUHN SA
CYBELETECH
UNIVERSITE D'ORLEANS
Agglomération Orléans Val de Loire
Conseil Régional Centre Val de Loire
Chambre régionale d'Agriculture du Centre Val de Loire

Cette association a pour but notamment de :

- **Créer et animer l'écosystème** des différents acteurs de la filière du végétal, utilisateurs et offreurs de technologies numériques,
- **Créer une dynamique économique** afin de **contribuer à créer de la valeur économique**,
- **Attirer de nouveaux partenaires** (technologies, compétences métiers, utilisateurs ...),
- **Développer les relations et la collaboration** entre les entreprises de toutes tailles, les organismes de Recherche, les établissements de formation et d'enseignement supérieur,
- **Communiquer** sur les technologies numériques pour la filière du Végétal, la promotion de leurs usages ainsi que sur leurs impacts sociétaux et économiques,
- **Mettre en place des filières de formation** technologique innovantes & d'excellence,
- **Initier de grands projets** structurants collaboratifs.

Afin de faire d'Agreen Tech Valley, la référence française pour le développement et l'usage des technologies numériques dans le secteur du végétal et d'être ainsi la vitrine nationale à visibilité internationale du secteur.

Le projet "Vallée Numérique du Végétal" est né de la conjonction de trois éléments majeurs

Le projet « Vallée Numérique du Végétal » est né de la conjugaison de trois éléments :

- Le premier concerne les enjeux majeurs du végétal qui doit relever les défis alimentaires, environnementaux, ceux liés aux changements climatiques, mais également aux enjeux économiques et sociétaux important pour la filière agricole au sens large.
- Le deuxième porte sur les technologies numériques, essentielles tout au long du cycle de vie du végétal, permettant d'apporter des solutions pour la sélection variétale, la conduite des cultures et la prévision de récolte. Des technologies prêtes pour une révolution identique à celle qu'a connue l'industrie manufacturière et fortement porteuses d'innovations, de création de valeur et d'emplois.
- Le troisième est lié aux atouts de la région Centre Val de Loire, première région agricole de France, leader sur le nombre d'espèces végétales : grandes cultures, maraîchage, horticulture, arboriculture, vigne, sylviculture.

La conjonction de ces trois éléments a conduit au concept de «Vallée Numérique du Végétal ». L'objectif est de réunir autour des technologies numériques et d'une approche globale « cycle de vie du végétal », l'ensemble des acteurs utilisateurs, offreurs de technologies, de services ainsi que des acteurs académiques, pour concevoir, diffuser et exploiter les technologies les plus innovantes et faire d'Orléans la vitrine internationale du savoir-faire national dans ce domaine.

Les retombées économiques attendues

La mise en synergie des acteurs disposant de l'expertise et d'un site offrant les moyens numériques va permettre très rapidement de créer de la valeur ajoutée pour tous les partenaires, le territoire et le pays :

- **Création d'une filière économique fortement créatrice de valeur et d'emplois**, regroupant les semenciers, les producteurs et coopératives, et les transformateurs ;
- **Développement de l'usage des végétaux** dans de nouveaux secteurs économiques : agro-alimentaire et nouveaux aliments, protéines et nouvelles molécules, produits innovants pour la construction, bio-raffineries, dépollution, ... ;
- **Développement et maîtrise des technologies innovantes** ;
- **Développement de formations** liées aux applications de ces nouvelles technologies ;
- **Création d'entreprises** dédiées à ces innovations – start-up.

Les technologies du numérique seront un des vecteurs importants pour répondre à ces défis et pour assurer l'usage optimal du végétal dans le développement économique.

A l'interface des technologies numériques et du domaine agricole les activités de l'écosystème seront au cœur des enjeux de l'agriculture de demain.

Contact Presse

Julie Barbier-Cassan – 02 38 79 29 63 - 06 88 62 80 54

jbarbiercassan@ville-orleans.fr

www.agglo-orleans.fr



www.facebook.com/OrleansetsonAggLO

www.twitter.com/OrleansAggLO



[#OrleansetsonAggLO](https://twitter.com/OrleansetsonAggLO)